

LE MADAWASKA

J. a Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B., 15 JUILLET 1914

G.-E. DION, Administrateur

Ecoles et Elections

Les élections dans l'Ontario ont maintenu au pouvoir le gouvernement conservateur Whitney. Personne n'en a été surpris. Les libéraux les plus optimistes n'attendaient pas la victoire.

Nous avons été heureux cependant de constater que les Canadiens-Français en général ont voté contre le gouvernement qui s'est fait le persécuteur de l'école bilingue. Nous aurions voulu la leçon plus forte encore, et une défaite que nous n'attendions pas nous en eût été une agréable surprise. Un gouvernement qui foule aux pieds les plus élémentaires principes de la justice ne mérite pas qu'on le supporte.

Pour les mêmes raisons nous sommes heureux de la victoire du gouvernement conservateur dans le Manitoba. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que cette victoire ne soit pas assez grande.

En effet, dans le Manitoba, la loi persécutrice des écoles séparées est l'œuvre des libéraux. Elle est la conséquence du fameux règlement Greenway-Laurier. Or depuis son arrivée au pouvoir M. Roblin, s'il n'a malheureusement pas cru devoir modifier le fameux règlement pour donner justice aux nôtres, en a cependant élargi l'esprit de telle sorte que les écoles rurales sont dans une situation avantageuse, situation bien supérieure à celle que leur faisait le règlement Greenway-Laurier.

Malheureusement dans les villes les catholiques sont encore obligés de payer double taxe. Les amendements Caldwell n'ont pas amélioré la situation.

Nous ne prétendons pas que nos corrégionnaires du Manitoba ont, sous M. Roblin, la plénitude de leurs droits. Mais nous croyons que les catholiques sont mieux traités par le gouvernement conservateur qu'ils l'ont été et qu'ils le seraient par les libéraux.

Le chef libéral M. Norris, s'est, à différentes reprises, prononcé sur cette question. Il a déclaré que la loi devrait peut-être être changée, mais que lui, s'il venait au pouvoir ne la modifierait pas dans un sens plus large que le règlement Greenway-Laurier.

De même que nous avons été heureux du fait que les Canadiens-Français de l'Ontario ont voté en général contre le gouvernement conservateur, de même sommes-nous heureux de voir que les catholiques du Manitoba ont surtout voté pour les conservateurs. Nous remarquons que les six français qui formeront partie de la prochaine députation sont tous conservateurs.

Si nous voulions voir clair, quelles leçons ces élections nous donneraient. Dans l'Ontario les Orangistes supportent Whitney qui tyrannise les Français catholiques. Dans le Manitoba les rôles sont renversés et les châteaux-forts conservateurs où les orangistes dominent s'en vont du côté libéral. Aussi les Orangistes qui ne forment qu'une poignée de voteurs, parce qu'ils savent s'unir en sont rendus à contrôler les gouvernements libéraux ou conservateurs dans la plupart des provinces comme à Ottawa.

Nous catholiques qui formons une proportion d'à peu près 40% de la population du Canada notre influence est à peu près nulle, parce que nous ne savons pas faire cesser nos luttes fratricides.

Trop de catholiques ne savent pas sacrifier leur amour du parti politique à celui de la religion. Irlandais et Canadiens-Français se font la lutte dans l'Ontario parce que la question en litige est une question française.

Quand donc aurons-nous appris à nous unir quand nos droits sont menacés. Quand donc verrons-nous les catholiques de langue anglaise tendre la main à leurs frères en religion au lieu de prendre fait et cause avec les plus cruels ennemis de notre religion les Orangistes.

L'union seul peut nous sauver, formons des vœux pour que cette union qui fait la force ne retarde pas trop.

D'ERLANGES.

Grande Représentation à Edmundston du Cirque Robinson

MARDI LE 21 JUILLET

Le fameux cirque Robinson, célèbre des deux côtés de l'Atlantique, donnera deux grandes et complètes représentations à la date ci-dessus mentionnée. La célèbre organisation Robinson se glorifie d'avoir le cirque ambulante le mieux aménagé au monde, avec les plus jolis chars spéciaux, les plus beaux chevaux, wagons, cages, costumes et accessoires, etc. Aussi ce qu'il y a de mieux dans la profession de cirque,

en tant que cavaliers, acrobates, etc. Ajouté à cela il y a l'exhibé zoologique, si instructif, contenant une grande collection d'animaux sauvages rares, venant de tous les régions connues de la terre. Parmi les attractions spéciales, mentionnons le grand troupeau d'éléphants savants; White Cloud, l'étonnant arabe de \$25,000, le major Little-finger et sa femme, les plus petits nains au monde; une troupe de japonais royaux; la fanfare Aztec Marimba et des centaines d'autres.

Deux représentations seront données à 2 hrs et à 8 hrs p. m. Grande parade gratuite de rue le matin.

DE CI DE LA

Le Home Rule

Les Irlandais auront-ils le Home Rule. Ils l'ont certes bien mérité et l'univers entier, croyons-nous, se réjouirait si les Irlandais d'Irlande avaient enfin justice.

Les Orangistes, cependant n'en veulent pas et ils sont prêts à prendre les armes plutôt que de céder sur ce point.

Voilà le loyalisme des Orangistes. Tant que le parlement et le roi se plient à leurs désirs, ils sont de loyaux sujets,

mais que l'autorité de leur pays veut se rendre aux désirs très justes de la majorité catholique et les loyaux Orangistes ne reculent pas devant la guerre civile.

Carson déclare qu'il veut la paix avec honneur ou la guerre avec honneur. La guerre civile avec honneur!... Il faut être orangiste pour parler comme cela. Si Carson était catholique, on le prendrait haut et court comme autrefois Riel.

Le Désastre de l'Empress

La commission chargée de faire enquête sur le terrible désastre de l'Empress of Ireland a rendu son verdict samedi dernier. C'est le "Storstad" qui a été la cause du désastre. Le premier officier du "Storstad" est blâmé pour avoir dévié la route de son bateau pendant le brouillard, et pour n'avoir pas averti son capitaine assez tôt.

On ignore encore quelle mesure seront prises pour punir les coupables.

Il est intéressant de constater que la commission d'enquête a déclaré que la route du St-Laurent n'a rien à souffrir dans sa réputation de cet accident qui aurait pu avoir lieu tout aussi bien en n'importe quel lieu.

L'Hon. M. Emmerson

Nous regrettons d'apprendre la mort de l'hon. M. Emmerson ex-ministre des chemins de fer sous le régime Laurier.

M. Emmerson a certes été l'un des ministres les plus capables du régime libéral. Il

a été aussi un député actif et intelligent. L'opposition libérale perd certes en lui un de ses meilleurs hommes.

Nous offrons à la famille nos humbles mais sincères condoléances.

Pèlerinage au Monument l'Assomption, le 15 Août à Rogersville

L'idée religieuse et patriotique qui m'a inspiré d'ériger un monument à Notre Dame de l'Assomption, à Rogersville, idée approuvée par les autorités ecclésiastiques, c'est de faire aimer davantage notre glorieuse patronne et d'attirer ses sujets reconnaissants à ses pieds maternels. De là les pèlerinages organisés à ce sanctuaire privilégié. En France, en Canada, il y a plusieurs lieux de pèlerinage. En Acadie, il est naturel que ce soit Notre Dame de l'Assomption qui reçoive les honneurs et les hommages du peuple acadien, ses sujets privilégiés.

Le 15 août aura lieu la dédicace du monument l'Assomption, à Rogersville, et ce sera

l'occasion d'un grand pèlerinage à la Patronne de l'Acadie. Un Triduum, qui commencera vendredi matin, le 14, sera prêché par les Pères de la compagnie de Marie et continuera jusqu'au lundi, le 17. Le programme sera annoncé plus tard et il sera fort intéressant.

Le monument décoré par un artiste distingué sera terminé pour la fête de l'Assomption et je ne crains pas d'affirmer que rien ne saurait réjouir davantage les cœurs acadiens que ce trophée de reconnaissance offert à la Reine de l'Acadie.

M. F. RICHARD, Ptre., Curé de Rogersville.

Abonnez-vous au "Madawaska"

Ordinations

Plusieurs séminaristes ont été ordonnés prêtres la semaine dernière à Halifax, où ils avaient puisé leur théologie avec un succès marqué. De ce nombre étaient le Révd Dominique D. Cormier, fils de M. Dominique Cormier, anciennement de Shédiac, et présentement de St-Antoine, et M. N. J. Landry, de Memramcook.

La famille Cormier a donné trois ministres à la sainte milice: feu regretté Révérend F. X. Cormier, ancien curé de la Haute Aboujagane, le Révérend F. X. Cormier curé actuel de la même paroisse, et le jeune abbé qui vient de gravir les degrés de l'autel.

Le nouveau prêtre est allé à St-Jean lundi.

La première messe d'un nouveau prêtre

Mercredi, le 1er juillet, la paroisse de Barachois était en liesse, et voyait, pour la première fois un de ses enfants monter à l'autel pour offrir le saint sacrifice de la messe.

La messe commença à 9 h. 12 heures. Le nouveau prêtre avait pour diacre le Révd. F. X. Cormier curé de la Haute Aboujagane, et pour sous-diacre le Révd Henri D. Cormier, curé de Moncton cousin et arrière-cousin du nouveau lévite. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Révd. Albert Landry, vicaire au Cap-Pelé.

On remarquait au sanctuaire, le Révd E. N. Massé, curé du Barachois, le Révd. D. J. Leblanc curé de Shédiac, et M. Francis Walker, ecclésiastique.

Religieuses présentes à la cérémonie: Révde Sœur St-Agnès, S. C. d'Ottawa, sœur du nouveau prêtre, Révde Sœur Félicien, du couvent de Memramcook, Révde Sœur St-Jean l'Évangéliste, Hull, P. Q., Révde Sœur St-Félicité, St-Césaire, P. Q.

Toute la famille du nouveau prêtre assistait à la messe et recevait la sainte communion de sa main savoir:

Son père, M. Dominique B. Cormier; M. et Mde Camille D. Cormier, Shédiac, M. et Mde Maximilien D. Cormier, Edmundston, M. et Mde C. Leblanc, Haute Aboujagane, Révde Sœur Agnès du Sacré Cœur, Mde Jacob E. Léger, Melle Blise D. Cormier, frères sœurs, et belles-sœurs du célébrant.

Après la messe un grand dîner de famille fut servi aux Révérends Messieurs du clergé et à la famille Cormier, au presbytère de M. le curé Massé.

Le chant et la musique ne laissaient rien à désirer; au chœur on remarquait plusieurs chantes de Shédiac et du Cap-Pelé; Melle Amanda Léger, organisiste à Shédiac, présidait à l'orgue.

Un étranger s'assoit dans un restaurant où les prix sont très élevés et où la qualité de la marchandise est, en revanche, très médiocre. Dès que le convive a commencé son repas, le propriétaire du restaurant vient lui demander son avis sur le vin qu'il est en train de boire.

—Oh! répond le client, c'est une bonne marque, une bonne qualité pas de mélange: je vous parle en conscience, je suis un expert.

—Ah! Monsieur est marchand de vin?

—Non Monsieur je suis fabricant de "vinaigre".

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41
MAX. D. CORMIER
B. A. LL. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND
B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jendis de chaque semaine.
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

Téléphone, 29
STEVENS & LAWSON
Avocats, Notaires Publics
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 11-77
J. E. MICHAUD
B. A. LL. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
—Médecin spécialiste—
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau: 151 rue Lafontaine
Fraserville, P. Q.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. National, 519
Heures de Bureau:
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir: 7 à 8 P.M.

A. J. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18
J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 4 Téléphone
A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

JOS A. GAGNE
PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSEUR
Toujours en magasin: Peinture et Tapisseries

Téléphone
LOUIS A. DUGAL
Contracteur Electricien
EDMUNDSTON, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL

Rue Victoria
Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.

S. I. BERNARD,
Edmundston, N. B.

A propos de dressage 'dompage' de chevaux et de chevaux difficiles

Pour avoir un bon cheval il faut qu'il soit bien traité dès son jeune âge. Il faut que le petit poulain soit flûté; il faut lui parler beaucoup afin de l'approprier parfaitement et lui faire comprendre qu'il n'a rien à craindre des hommes.

Le premier hiver de son existence on le tiendra dans une box (parc libre), proprement. On l'étrillera on le brossera; on l'habitue à donner son pied comme s'il devait être ferré. On ne devra jamais, pour aucune raison, le chatouiller ni l'agacer hormis qu'on veuille en faire un cheval hargneux et plus ou moins dangereux. Il faudra voir aussi à ce que le sabot ne pousse pas trop long et soit conservé d'aplomb. Pour cela, il faudra le lui tailler de temps en temps.

Au mois de mars on lui mettra un licol et on l'attachera, avant qu'il soit trop fort, et on l'habitue à suivre parfaitement, à bien se tenir sur ses jambes, à paraître avec avantage, à être vif dans ses mouvements. Mais tous cela devra être fait graduellement, sans brusquerie, avec douceur, en lui parlant et le récompensant par une caresse quand il fait bien.

Avant de commencer à l'atteler à une voiture il faut habituer le jeune cheval au harnais, à toutes les pièces du harnais, mors de bride, sangle, porte-queue, traits, etc., etc., et un fois bien familiarisé avec toutes les pièces du harnais on l'habitue à être conduit par les guides, à obéir à l'attellera à une voiture légère. Il ne faut pas être exigeant la première fois; pourvu qu'il avance, qu'il ne s'accroche pas les pieds aux obstacles petits ou au sol, on devra être satisfait.

Si le jeune cheval est violent et sensible et s'il y a lieu de le corriger, il faudra le faire très légèrement. Si, au contraire, c'est un paresseux il faudra frapper plus fort et lui faire comprendre que c'est l'homme qui mène et non pas le cheval.

Il est important de voir à ce que le jeune cheval, soit bien attelé pour la première fois, que rien en fasse défaut; que les traits soient plutôt trop longs que trop courts; que l'avaloir ne soit ni trop long ni trop court. Il est très sage de lui mettre un check afin de l'empêcher de ruer, et pouvoir le maîtriser plus facilement s'il a lieu. Puis, on saisit les guides que l'on tient solidement, à bonne longueur, de façon à sentir la bouche du cheval, mais sans trop appuyer, afin qu'il ne soit pas porté à reculer. On le laisse marcher assez vite pour lui ôter l'idée de se cabrer, ou de ruer, ou de se jeter de côté.

Si le cheval est nerveux, sensible et violent il faudrait bien éviter de le tenir trop durement dans les guides, car si on lui fait mal à la bouche il se fâchera, et finira peut-être par devenir rétif. On dit avec raison: Le bon dressage fait le bon cheval; le mauvais dressage fait le mauvais cheval. C'est donc à celui qui entend de dompter un jeune cheval de décider si ce cheval sera bon, sage et docile ou s'il sera rétif ou malcommode de quelque façon.

Mais, je ne puis trop le répéter, il faut commencer dès le jeune âge et il faut compter avec le tempérament de l'animal et agir en conséquence; avoir la main douce avec le cheval violent, vigoureux, et l'avoir plus dure avec le paresseux afin qu'il craigne et obéisse tout de suite au commandement.

Le dressage proprement dit terminé il faut, si l'on veut en faire un cheval de prix, un cheval de bon valeur, en retirer tout le parti possible en faisant ressortir toutes ses qualités en perfectionnant son éducation. Ainsi il devra toujours être très bien attelé; on lui fera tenir la tête assez élevée; on prendra soin qu'il se place bien quand il est arrêté et qu'il se maintienne toujours ainsi. On ne le mettra pas les pieds de devant dans un trou comme j'en vois tant, et comme j'en ai vu dernièrement à un encan.

Le mauvais dressage fait le mauvais cheval, a-t-il dit, mais le mauvais meneur y est aussi pour beaucoup. Vous avez lu l'article du Docteur Couture à propos de la jument que j'avais vendue à un monsieur de Lotbinière. Elle faisait bien notre affaire chez nous; nous en étions bien contents. Et voilà que le monsieur qui l'avait achetée ne pouvait en venir à bout tant elle était dure à mener. Pourtant il ne manquait pas de force je vous l'assure. Et, puis, M. Lavallée l'a menée comme il a voulu, au pas, au trot, doucement, vite. M. Lavallée savait mener un bon cheval; le

monsieur de Lotbinière ne le savait pas.

C'est comme pour les étalons. J'en ai toujours tenu et j'en ai eu de toute sorte; des vigoureux, et des difficiles que j'achetais à bon marché parce qu'il était trop difficile pour le service des juments. Et, à ce propos, voici ce qui m'est arrivé:

Je me rends un jour chez un M. Pauzé pour acheter un étalon. Pendant que nous parlions d'affaires on amène une jument pour la saillie. —Je suis bien aise, dit-il, à M. Pauzé, que cette jument soit venue; je vais voir comment votre cheval se conduit.

—Ne m'en parlez pas, me répondit-il, il est si vigoureux si violent, que ça prend deux hommes pour l'enfermer. Et, encore, il nous traîne tous deux à l'épouvante.

M. Pauzé avait pour ces circonstances un homme habitué à lui aider. Tous deux se mettent à l'œuvre. Ils mettent au cheval une bride par-dessus son licol et y attachent une corde chaque côté dont chaque homme tient un bout. Puis on sort le cheval, un homme en avant, l'autre en arrière, tirant tous deux de toutes leurs forces. Puis, tient bien tiens fort, à l'épouvante; et encore un peu que le cheval passât par-dessus la jument. Oh! là! là!

—Il n'est pas achetable, votre cheval, mon ami; on peut se faire tuer avec un animal pareil. Mais il faut dire aussi, que vous n'avez pas l'agrès qu'il faut. Et, je pense qu'un homme qui sait manœuvrer un étalon pourrait faire mieux seul que vous deux.

—Vous n'êtes pas sérieux, me dit M. Pauzé.

—Voulez-vous que je le mette, seul, et que je lui fasse faire une saillie en plein champ.

—Je veux bien. Mais vous allez vous faire traîner comme une mitaine.

—Eh bien, vous n'avez qu'à venir, voilà tout.

—Beaucoup me dit M. Pauzé, me présentant une bride.

—Je n'ai pas besoin de bride, lui dis-je. Je vais le sortir par le licol. Donnez-moi seulement une corde d'un demi-pouce de grosseur.

Alors, j'entre où était le cheval. Je raccourcis la tétière du licol de façon à ce que les anneaux fussent trois pouces plus haut que la bouche du cheval. Je me mets à gauche et je passe la corde dans l'anneau gauche puis dans la bouche de l'animal, puis je l'attache solidement à l'anneau droit. Alors je tire pas mal fort sur ma corde pour voir comment ça fonctionnait. Cela fonctionnait si bien que je lui fendais la bouche et qu'il se rejeta si fort en arrière qu'il en fallut à sa seoir.

—Gardez-moi, crier-je à mon homme, je vais sortir.

—Vous allez vous faire tuer.

—Soyez tranquille. Et je fais sortir le cheval à petit pas; je lui fais faire une saillie je le conduis où je veux.

—Savez-vous, dis-je, qu'il est facile ce cheval-là. Vous lui faites peur avec vos cris; vous l'exécutez en étant deux.

Une autre fois j'étais avec M. Jos. Deland, de l'Acadie, et M. Drysdale. Nous allions voir un étalon à St-Simon. C'était un gros Clyde que l'on disait bien dangereux à conduire pour les saillies; vie de l'homme en danger. Je me voyais un peu des alarmes du propriétaire, et l'occasion se présentant faire seul et sans difficultés aucune. Le propriétaire ne demandait pas le cas de M. Pauzé, et je n'eus aucun difficulté à conduire le cheval que je désirais. Il s'agit de savoir s'y prendre, voilà tout. Plus le licol est court, plus la corde fait mal et mieux on contrôle le cheval. C'est bien simple mais il faut le savoir.

ARSENE DENIS, Cultivateur et Juge du Mérite Agricole.

Le professeur. —Bonté du ciel! J'ai donné à ce jeune homme dix séances pour la culture de la mémoire et il a oublié de me régler son compte! Et je ne peux plus me rappeler son nom et son adresse.

Un des invités d'une soirée vient déclarer une épigramme à un de ses voisins.

N'insistez pas, je vous en prie, lui dit la maîtresse de la maison; j'entend pas plaisanterie.

—Ah! il est susceptible?

—Non, il est sourd.

Une excursion de pêche

Le 29 juin au matin, quatre sportsmen de St-Hilaire attendaient avec impatience l'arrivée du train qui devait les conduire à la Rivière Bleue et de la descendre en canot de rivière en rivière de lac en lac jusqu'aux eaux du St-Jean pour se rendre chez eux le samedi. Bien que la température ne fut pas très agréable ce matin là, la joie et la gaieté régnaient dans leurs cœurs et se reflétaient visiblement sur chaque front. Leur équipage était des mieux organisés. Canot; tente; batterie de cuisine; apprêts de pêche et de chasse, etc. Les quatre sportsmen ne faisaient qu'un seul par la volonté car tous n'avaient qu'un désir ardent, à savoir qui serait proclamé le héros de la pêche. Leur cuisinier M. Maxime Poirde était un homme jovial, toujours souriant, franc parleur, farceur, et d'une humeur agréable; toutes ses excellentes qualités donnaient du prix à sa fonction principale celle de cuisinier accompli. M. Fortunat Poirde homme bon chanteur, du matin jusqu'au soir ayant la pipe au bec, aussi prudent que gentil était leur guide dévoué M. Joe Wallace jeune homme bien aidé tout prêt à se dévouer pour aider leur guide, vaillant ambitieux à la pêche et surtout bien expérimenté dans ce métier ce qui lui faisait croire facilement qu'il serait sans contredit couronné le héros, mais peut-être pour la première fois il trouva son égal dans M. Sidney Chassé jeune Collégien non expérimenté dans la pêche mais que le hasard ambla favoriser dans toutes ses démarches. Vers 7 heures et demie ils s'embarquèrent sur deux canots de musique dont voici les titres:

- 10 "Cruelle", romance créée par E. Gagné;
20 Le Héros Mûle, chanson créée par Ocellier et Juliany;
30 Alouette, Gentille Alouette, vieille chanson harmonisée par H. Miro;
40 Au Ciel! Au Ciel! roman sentimental (redemandée);
50 Vive la France chanson de circonstance;
60 Le Qualozé Juillet, Houlouze de Gaston Charles;
70 Chanson des 3 Petits-Sous, pour les tous-petits;
80 Les Echoes du Mont-Royal, valse facile pour le piano;
90 Le Drapeau de France, Couplets chantés par Desmarreau;
10 Marche Belge très brillante pour le piano;
110 En regardant pousser l'herbe petit poème en prose de G. de Montigny.

Cruelle romance

Le dernier numéro du Presse-Temps (606) contient huit titres de musique dont voici les titres:

- 10 "Cruelle", romance créée par E. Gagné;
20 Le Héros Mûle, chanson créée par Ocellier et Juliany;
30 Alouette, Gentille Alouette, vieille chanson harmonisée par H. Miro;
40 Au Ciel! Au Ciel! roman sentimental (redemandée);
50 Vive la France chanson de circonstance;
60 Le Qualozé Juillet, Houlouze de Gaston Charles;
70 Chanson des 3 Petits-Sous, pour les tous-petits;
80 Les Echoes du Mont-Royal, valse facile pour le piano;
90 Le Drapeau de France, Couplets chantés par Desmarreau;
10 Marche Belge très brillante pour le piano;
110 En regardant pousser l'herbe petit poème en prose de G. de Montigny.

Catalogue de primes envoyé gratis.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'au 30 juin, les propositions d'un prolongement du bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B., les quelles propositions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, les mots: "Soumission pour un bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, St-Jean, N.B., Halifax, N.S.; Bureau de poste, Québec, P.Q.; édifice Shaughnessy, Montréal, Ont., et au s'adressant au maître de poste, à St-Jean, N.B.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et des lieux de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précise.

Un chèque égal à cinq pour cent (5 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charge devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprendre ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Assemblée Annuelle à l'Ecole Publique

L'assemblée annuelle des contribuables du district d'écoles numéro 1, Edmundston, à ce lieu, lundi dernier, le 13 juillet, à 8 hrs. p. m.

Seulement douze contribuables étaient présents dans un district dont la population est au-dessus de 1800 âmes. Voilà une preuve évidente que le déclin de l'indifférence et de l'apathe n'est pas mort à Edmundston. Loin de là! Il semble plus vivant que jamais. Voici un arrondissement qui emploie sept instituteurs et institutrices; qui vote la somme de \$4,000.00 pour fins scolaires; mais arrive l'assemblée d'école, par une belle soirée de juillet et seulement 12 citoyens font acte de présence. C'est triste, c'est significatif. Si nous ne retirons pas la valeur de notre argent à l'école, c'est notre faute, notre grande faute. Pour un grand nombre une soirée de vue amiliée est plus importante que l'assemblée d'école. Et nos enfants restent ignorants à cause de notre négligence éducatrice.

M. Lévis A. Gagnon est nommé président de l'assemblée. Après quoi les commissaires et l'auditeur présentent leur rapport qui sont acceptés.

Cruelle romance

Le dernier numéro du Presse-Temps (606) contient huit titres de musique dont voici les titres:

- 10 "Cruelle", romance créée par E. Gagné;
20 Le Héros Mûle, chanson créée par Ocellier et Juliany;
30 Alouette, Gentille Alouette, vieille chanson harmonisée par H. Miro;
40 Au Ciel! Au Ciel! roman sentimental (redemandée);
50 Vive la France chanson de circonstance;
60 Le Qualozé Juillet, Houlouze de Gaston Charles;
70 Chanson des 3 Petits-Sous, pour les tous-petits;
80 Les Echoes du Mont-Royal, valse facile pour le piano;
90 Le Drapeau de France, Couplets chantés par Desmarreau;
10 Marche Belge très brillante pour le piano;
110 En regardant pousser l'herbe petit poème en prose de G. de Montigny.

Catalogue de primes envoyé gratis.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'au 30 juin, les propositions d'un prolongement du bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B., les quelles propositions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, les mots: "Soumission pour un bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, St-Jean, N.B., Halifax, N.S.; Bureau de poste, Québec, P.Q.; édifice Shaughnessy, Montréal, Ont., et au s'adressant au maître de poste, à St-Jean, N.B.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et des lieux de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précise.

Un chèque égal à cinq pour cent (5 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charge devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprendre ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Assemblée Annuelle à l'Ecole Publique

L'assemblée annuelle des contribuables du district d'écoles numéro 1, Edmundston, à ce lieu, lundi dernier, le 13 juillet, à 8 hrs. p. m.

Seulement douze contribuables étaient présents dans un district dont la population est au-dessus de 1800 âmes. Voilà une preuve évidente que le déclin de l'indifférence et de l'apathe n'est pas mort à Edmundston. Loin de là! Il semble plus vivant que jamais. Voici un arrondissement qui emploie sept instituteurs et institutrices; qui vote la somme de \$4,000.00 pour fins scolaires; mais arrive l'assemblée d'école, par une belle soirée de juillet et seulement 12 citoyens font acte de présence. C'est triste, c'est significatif. Si nous ne retirons pas la valeur de notre argent à l'école, c'est notre faute, notre grande faute. Pour un grand nombre une soirée de vue amiliée est plus importante que l'assemblée d'école. Et nos enfants restent ignorants à cause de notre négligence éducatrice.

M. Lévis A. Gagnon est nommé président de l'assemblée. Après quoi les commissaires et l'auditeur présentent leur rapport qui sont acceptés.

Cruelle romance

Le dernier numéro du Presse-Temps (606) contient huit titres de musique dont voici les titres:

- 10 "Cruelle", romance créée par E. Gagné;
20 Le Héros Mûle, chanson créée par Ocellier et Juliany;
30 Alouette, Gentille Alouette, vieille chanson harmonisée par H. Miro;
40 Au Ciel! Au Ciel! roman sentimental (redemandée);
50 Vive la France chanson de circonstance;
60 Le Qualozé Juillet, Houlouze de Gaston Charles;
70 Chanson des 3 Petits-Sous, pour les tous-petits;
80 Les Echoes du Mont-Royal, valse facile pour le piano;
90 Le Drapeau de France, Couplets chantés par Desmarreau;
10 Marche Belge très brillante pour le piano;
110 En regardant pousser l'herbe petit poème en prose de G. de Montigny.

Catalogue de primes envoyé gratis.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'au 30 juin, les propositions d'un prolongement du bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B., les quelles propositions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, les mots: "Soumission pour un bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, St-Jean, N.B., Halifax, N.S.; Bureau de poste, Québec, P.Q.; édifice Shaughnessy, Montréal, Ont., et au s'adressant au maître de poste, à St-Jean, N.B.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et des lieux de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précise.

Un chèque égal à cinq pour cent (5 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charge devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprendre ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

CHENIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 10 Novembre 1913
Express: Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m. Arr. Edmundston 8.15 p. m.
Mixte: Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m. Arr. Edmundston 11.15 p. m.
Express: Dép. Edmundston 7.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 8.15 p. m.
Mixte: Dép. Edmundston 10.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 11.15 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches. Correspondance à Edmundston. Jct avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Carleton Place, Fairbairn, Me. et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry. Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à: G. G. Grundy, Gérant général. F. X. Blangier, Agent général Passagers et fret.

SOUVENIR DE FAMILLE Important Registre Familial Prix: l'exemplaire, 10c. Le cent: \$8.00 S'adresser à l'auteur Rev. E. P. Chouinard St-Paul de la Croix Comté Temiscouata P. Q. n. 5-6 m

DISPARU

M. Florent Morin de Van Buren est disparu de chez lui depuis le 23 mai soir. Après de minutieuses recherches personne ne semble l'avoir vu. La famille serait bien reconnaissante à qui que ce soit qui pourrait lui en donner des nouvelles. Ecrivez ou téléphonez à son frère Edouard Morin ou à J. Adolphe Hébert, premier conseiller de Van Buren, qui paieront toutes dépenses de communications.

AVIS important

Si vous avez besoin de Machines de toutes sortes pour Moulins à scies, et boutiques à travailler le bois. Adressez-vous à la Fonderie de PLESSISVILLE. Représentée par A. Houté 28-1. m. Plessisville, P. Q.

AVIS

Toutes personnes ayant des comptes avec Mde W. Bourgeois, sont priées de venir chez M. Laforest. 31-1-19.

For Sale

Recent model METZ 22 H. P. automobile, like new, \$450.00 cash only. METZ, won the Glidden tour. Address Le Madawaska.

ANDRE A. LEVESQUE

MARCHAND GÉNÉRAL Marchandises Sèches, Epiceries, Ferronnerie, Vaisselle Propriétaire de Boucherie Je fais aussi le commerce de moutons ST-ANDRÉ, CO. MADAWASKA, N. B.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 26 Août 1914 pour le transport des Mallets de St-Jean à Rivière du Loup. Les soumissionnaires devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, les mots: "Soumission pour un contrat de transport des Mallets de St-Jean à Rivière du Loup, comté de St-Jean, N.B."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, St-Jean, N.B., Halifax, N.S.; Bureau de poste, Québec, P.Q.; édifice Shaughnessy, Montréal, Ont., et au s'adressant au maître de poste, à St-Jean, N.B.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et des lieux de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précise.

Un chèque égal à cinq pour cent (5 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charge devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprendre ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'au 30 juin, les propositions d'un prolongement du bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B., les quelles propositions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, les mots: "Soumission pour un bris-lames à Negoupoint, comté de St-Jean, N.B."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, St-Jean, N.B., Halifax, N.S.; Bureau de poste, Québec, P.Q.; édifice Shaughnessy, Montréal, Ont., et au s'adressant au maître de poste, à St-Jean, N.B.

POUR LES CULTIVATEURS

L'hygiène à l'Étable

Comme je l'ai fait jusqu'ici, je continue à traiter de choses d'actualité afin que ceux qui s'y intéressent puissent en faire l'essai immédiat si bon leur semble.

Parlons d'hygiène : Si cette question a tant préoccupé nos législateurs ; si elle a fait surgir des lois sévères s'introduisant jusqu'au foyer même, enlevant parfois l'autorité du chef de famille ; si nous portâmes à l'insulte, à l'exécution des gouvernements d'absurdité, de trahison, mais dont nous reconnaissons l'importance maintenant ; pourquoi n'accorons-nous pas à l'hygiène une place importante dans le soin de nos troupeaux ?

L'hygiène à l'étable est le complément de celle pratiquée à la maison, car nous empruntons un régime animal une grande partie de notre alimentation. En outre de notre sécurité personnelle, elle constitue, une économie très appréciable aux cultivateurs en prévenant les maladies auxquelles ils sont sujets, maladies souvent contagieuses, comme la tuberculose, etc.

Si l'hygiène est observée à l'étable la nourriture donnée sera plus profitable : les vaches laitières produiront un rendement plus abondant et plus riche. En principe, ces règles se résument comme suit : Bâtimens bien aérés, bien éclairés, température régulière plutôt froide que chaude, nourriture saine, eau potable, etc. Un local spacieux est toujours préférable car il contient une plus grande quantité d'air et exige moins de ventilation. Voici un système d'aération simple que j'ai moi-même adopté et dont je me permets de vous proposer l'essai.

Pratiquez dans le bas des murs des ouvertures de deux ou trois pouces de diamètre inclinées vers le sol au dehors, afin que l'air s'introduise en remontant à l'intérieur. Il faudra multiplier ces bouches d'air en raison de la dimension du bâtiment. Mieux vaudrait faire plus nombreuses et de plus petites dimensions. Disposez-les de manière à ce que l'air ne frappe pas directement les animaux.

D'autres ouvertures de 5 ou 6 pouces de diamètre seront placées au haut, du mur, près du plafond pour expulser l'air vicié ; une au moins sur chacun des murs et plus si le bâtiment a de grandes proportions. Ce système ne coûte rien et fonctionne à merveille. Je m'en sers pour régulariser la température du dedans.

Dans les temps froids, je ferme ces bouches d'air avec du fourrage afin que l'air puisse circuler à travers les brindilles. Dans ces temps l'air est plus pur, il faut moins de circulation.

N'oubliez pas de tenir la température régulière, ceci influe sur l'appétit et la santé des animaux. En observant un peu vous remarquerez que lorsqu'il fait trop chaud dans l'étable les animaux boivent outre mesure et cela leur cause de la diarrhée. Inutile de dire que cela leur est préjudiciable.

Au contraire si la température baisse trop, les animaux ne boivent pas suffisamment ce qui n'est pas rationnel non plus.

La lumière est aussi très importante. Les rayons du soleil purifient l'air et détruisent les microbes. La pleine lumière est indispensable à la santé des animaux comme à celle de l'homme.

L'observance de ces règles maintiendra nos animaux en bonne santé. Si quelques-uns sont déjà atteints de maladies contagieuses, de la tuberculose, par exemple le développement de la maladie sera plus lent vous donnant ainsi l'avantage de constater le fait et de prendre vos mesures en conséquence. L'air exemptera ces animaux d'être suffoqués, exhalant de force les microbes contaminants.

Donc, souvenons-nous que l'air pur et la lumière sont deux grands facteurs de la vie. Assainissons nos étables nous y trouverons économie et nous accomplirons une œuvre d'humanité.

Courrier agricole

LA POULE QUI MANGE SES ŒUFS.

C'est un grave défaut chez une poule. Comment peut-elle le contracter et comment, par là-même, prévenir cette mauvaise habitude ?

Ici, on prétend que c'est l'absence de matières nécessaires à la formation de la coquille, sables, calcaire, os broyés, etc., qui est la cause du mal.

Ailleurs, on dit que la gourmandise de manger ses œufs ne tracasse pas la poule libre, qui a d'autres friandises sous le bec. Les volailles, au contraire, tenues captives seraient susceptibles de contracter de mauvaises habitudes, que ne prennent pas les poules qui vivent en liberté.

Des œufs cassés par suite d'accident, d'absence de pondoirs, peuvent donner l'occasion à une poule d'y goûter par hasard, lorsqu'elle y a goûté, elle recommence sûrement et elle n'hésite peut-être plus à aller d'elle-même chercher cette délicate gourmandise sous la coquille de l'œuf qu'elle vient de pondre. Et puis, une habitude pareille est si vite contractée !

Le fait est que quelques pondoirs sont par trop gourmands. Le difficile est de trouver le moyen de les corriger. D'aucuns veulent qu'on leur torde tout simplement le cou, c'est un peu radical. C'est une perte si on a affaire à une bonne pondreuse. Ne serait-ce pas plus sage d'essayer auparavant quelques remèdes ? Du moins, ils peuvent être préventifs.

Le premier serait de lui soustraire ses œufs en l'obligeant à pondre sur un pondoir fermé, dont le fond est à claire-voie et supporté par quatre pieds, on peut alors placer au-dessous une couche de paille, sur laquelle l'œuf tombera sans se briser. On emploie aussi un pondoir dont le fond de forme demi-sphérique, oblige l'œuf à rouler dans une cavité circulaire où la poule ne peut l'atteindre.

On peut aussi dégouter la poule en mettant dans son nid un œuf pourri, ou rempli préalablement de

condiments peu agréables au goût. On pratique un petit trou à l'un des bouts de l'œuf, on extrait une partie de cet œuf et on remplace la portion enlevée par de l'amoniak délayée dans un peu d'eau ou de la moutarde. On agite vivement pour faire le mélange et l'on referme le trou avec du papier gommé. Quand la gourmandise en aura avalée une gorgée, elle y regardera à deux fois pour recommencer.

Si le défaut venait de ce que les poules captives ne reçoivent pas une nourriture assez variée et azotée, il faudrait obvier à cet inconvénient.

Du grain n'est pas suffisant, mais la verdure et une nourriture animale sont indispensables aux poules. Les pâtes, le pain de cuisine forment un excellent menu. Pour remplacer les insectes dont les volailles sont très friandes, la viande est toute indiquée, crue ou cuite, mélangée à la paille ou incorporée au son, après avoir été hachée. Certaines personnes vont la nuit, sur le bord des chemins ou dans les terres cultivées, ramasser vers et limaces pour fournir à leurs poules une nourriture animale. On recommande de donner aussi aux volailles des os broyés, verts ou brûlés, ainsi que des légumes, chaux, navets, betteraves, etc. qui remplacent efficacement la verdure.

L. D. HUGUENIN, Prof. Sainte-Anne de la Pocatière, I.A.

L'agriculture et les enfants

Nous détachons d'une brochure que vient de publier M. J. C. Maggan, agronome de district, cette page intéressante :

C'est une nécessité et un devoir : nécessité pour enrayer l'exode des fils de cultivateurs vers les villes ; devoir, parce que le pays subit, en ce moment, une crise économique due à l'augmentation du coût de la vie.

Cette crise s'explique parfaitement : la population urbaine ayant augmenté considérablement et celle des campagnes ayant diminué beaucoup, la production n'est plus assez forte pour subvenir à cette demande ; de là, la hausse des den-

rées alimentaires, car il n'y a pas assez de cultivateurs dans le pays pour fournir les produits de la terre aux consommateurs.

Le jour où l'enseignement donné dans nos campagnes encourage nos fils de cultivateurs à cultiver, cela aidera beaucoup à accroître la production et à équilibrer l'offre et la demande. Quoique cette crise ne soit pas tout à fait due à la dépopulation des campagnes nous pouvons affirmer que celle-ci a favorisé "grandement" le malaise actuel.

Donc à vous instituteurs de donner le goût de l'agriculture aux enfants dès leur bas âge, et cela jusqu'à la fin de leur stage scolaire.

Pour faire aimer l'agriculture aux enfants, vous devez d'abord commencer par l'aimer vous-mêmes c'est à dire en goûtant les beautés et les charmes, comprendre les avantages qu'ils y ont pour les fils de cultivateurs à demeurer sur la terre et à continuer la profession lucrative et honorable de leurs parents.

N'oubliez pas que c'est à l'école que l'enfant reçoit ses premières impressions, et Dieu sait combien ces impressions sont vivaces. De plus, c'est à l'école que naîtra chez l'enfant le goût d'une vocation qu'on lui aura appris à aimer et à respecter et dont on lui aura fait comprendre les avantages.

Maîtres et maîtresses, vous savez que le jeune enfant est naturellement porté vers le beau, le vrai. Utilisez ce penchant pour lui faire admirer la beauté de la vie rurale, lui faire goûter les travaux des champs. Il importe que l'enfant n'ai pas peur de la "terre", c'est pourquoi il doit s'initier de bonne heure au travail du sol, son gagne-pain futur.

Il est facile chaque année de doter l'école d'un "Jardin Scolaire" d'y faire travailler les élèves les plus âgés.

Vous développerez le goût de l'agriculture chez les plus petits, en leur répétant souvent que les travaux des champs sont intéressants, nécessaires à la santé, qu'ils élèvent l'âme et fortifient le corps ; en leur faisant admirer un beau coucher de soleil, le chant des petits oiseaux ; en leur disant que l'air qu'ils respirent à la campagne est pur et vivifiant, tandis que celui

EDMUNDSTON MARDI, 21 JUILLET

LE CELEBRE Cirque ROBINSON



CIRQUE, MUSEUM, MANAGERIE

L'espace nous manque pour énumérer nos incomparables attractions nous ne pouvons que mentionner les suivantes :

- La Grande Famille NELSON, 9 Acrobates
- La Grande Troupe d'Eléphants dressés
- La Famille Lawande
- Les plus audacieux cavaliers sur chevaux sans selle
- Les Sœurs LORET, Papillons Humains
- KING GEORGE

Le cheval le plus merveilleusement dressé de l'univers. Il a coûté \$25.000. LA FAMILLE MILLER, célèbre en équitation — LES DE FOISES, équilibristes sur fil de fer — Le cirque de singes et babouins de FELIX DE MARCESNEMO et NEMO, acrobates comiques — STEVE MIACO, le clown le plus amusant de l'Amérique et ses 40 assistants.

REPRESENTATIONS A 2 H. ET A 8 H. P. M. GRANDE PARADE DANS LES RUES

des villes est rempli de poussières et de germes malfaisants. Il y a tant de manière de développer chez l'enfant le goût de la campagne !

Essayez mettez-y, un peu de votre âme et de votre ardeur, et vous réussirez au delà de vos espérances. Il importe que l'enfant sache que la profession de cultivateur est noble, utile et payante : c'est cela qu'il faut graver à jamais dans l'esprit de la jeunesse.

Si vous agissez de la sorte, le pays vous devra beaucoup, et vous-mêmes vous vous sentirez heureux et fiers d'avoir contribué à une œuvre aussi nécessaire que patriotique.

Monsieur et Madame.
— Je viens de retenir des fauteuils pour le théâtre.
— Ah ! c'est gentil... Je vais de suite m'habiller.
— C'est cela nous arriverons à temps, car c'est pour la représentation de demain.



Synopsis of Canadian North-West Land Regulations
THE sole head of a family, or any male over 18 years old, may homestead a quarter-section of available Dominion land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. The applicant must appear in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at the office of any local Agent of Dominion Lands (not sub-agent), on certain conditions.
Duties—Six months residence upon and cultivation of the land in each of three years. A homesteader may live within nine miles of his homestead on a farm of at least 80 acres, on certain conditions. A habitable house is required in every case, except when residence is performed in the vicinity.
In certain districts a homesteader in good standing may pre-empt a quarter-section along-side his homestead. Price \$1 per acre. Duties—Six months residence in each of six years from date of homestead entry (including the time required to clear homestead pasture) and 80 acres extra cultivation.
A homesteader who has exhausted his homestead right and cannot obtain a pre-emption may take a purchased homestead in certain districts. Price \$5 per acre. Duties—Must reside six months in each of three years, cultivate 30 acres and erect a house worth \$200. The area of cultivation is subject to reduction in case of rough, scrubby or stony land.
W. W. CORY,
Deputy of the Minister of the Interior.
N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.—5272.

Bicycles et ligne complète de fourniture toujours en mains
Toute commande par téléphone ou par maille recevra une attention immédiate.
J. ADOLPHE HEBERT,
En face du Collège, VAN BUREN.

POUR VOS IMPRESSIONS COMMERCIALES
Adressez-vous à l'imprimerie "LE MADAWASKA"
TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNE.
DEMANDEZ NOS PRIX
Abonnez-vous au "MADAWASKA"

LE MADAWASKA

Journal Hebdomadaire : EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS

Table with columns for CANADA and ETRANGER, and rows for Un an and Six mois.

TARIF DES ANNONCES

Annances légales, première insertion, la ligne... 10 cts
Annances, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion... 50 cts

NOTES LOCALES

M. H. Gagné et Melle Gagné de Montréal sont à Edmundston pour passer l'été chez leurs oncles MM. L. A. Dugal Léonide et Jos Gagné.

M. l'abbé Léon Fortier et sa jeune sœur Marguerite sont en promenade chez leur beau-frère le docteur Sormany.

M. Angure Bernier inspecteur des poids et mesures est actuellement en tournée d'inspection.

M. et Mde Frank Picard annoncent la naissance d'une fille.

M. et Mde Max D. Cormier est de retour de Shédiac où elle était en visite depuis une quinzaine.

Nous apprenons avec plaisir que M. W. Hall sérieusement malade la semaine dernière est maintenant rétabli.

M. le curé Couneau de St-Hilaire était en ville la semaine dernière, en route pour St-Basile avec M. le curé Richard du Lac Baker et M. Vautour de St-Louis de Kent. M. Vautour est le premier Acadélien Français qui ait pris sa licence d'inspecteur au N. B.

Malgré ses 79 ans M. Vautour est encore fort bien portant et très droit. Il semble être bâti pour se rendre à 100 ans.

M. H. A. Sormany est actuellement en promenade chez son fils le curé Sormany de St-Thérèse N. B.

On nous dit qu'il y aura une jolie fête à Anderson sur l'I. N. R. le 20 juillet. Une excursion partira de St-Léonard lundi matin pour revenir le même soir. Voilà une belle chance de visiter cette belle colonie française et d'encourager le vaillant colonisateur qui est M. le curé Melançon.

Il y a sur l'I. N. R. un grand nombre d'anciens habitants du Madawaska. Allons les voir et les encourager en cette occasion.

M. J. David de Caron Brook était de passage à nos bureaux vendredi dernier.

Melle Anrore Dionne, de Grand Falls N. B. était en visite chez sa mère à la fin de la semaine dernière.

Melles Florence et Caroline Bernier, accompagnées de Melle Jeanne Caron sont allées à St-Basile en promenade ces jours derniers.

M. Frank Corio, de Albertine était de passage à nos bureaux ces jours derniers.

Melle Annie Gauvin, de Millinocket, Maine, est actuellement en visite chez ses parents et amis en notre ville.

Mme F. Albert accompagnée de sa fille était au Grand Central samedi dernier.

Melle Georgienne Grefin de Ste-Rose était en visite chez des amis dimanche dernier.

M. Aimé Houle, représentant de la Fonderie de Plessisville, P. Q. était en notre ville ces jours derniers.

M. A. St-Louis, employé de la Banque Provinciale, est en vacances dans sa famille à St-Ursule, Maskinongé.

Nous lui souhaitons une bonne

vacance. Melle Jeanne Caron, de Québec, est l'hôte des Melles Bernier.

Etaient de passage en notre ville ces jours derniers : MM. Jos R. Daigle, de St-Hilaire ; Alfred Marquis, de St-André ; Xavier Bossé, de St-Jacques ; Théo. Paillard, de Clair, N. B. ; Jos Desjardins, de St-Léonard ; Louis Desjardins de St-André.

Ledges, N. B.

Enfin nous avons reçu le journal. "Le Madawaska" dont nous avons été privés pendant deux semaines ?

Les Mariages sont en honneur dans le moment à Ledges. Le 2 juillet Melle Albina Levasseur unissait sa destinée à celle de M. Euphémien Landry et aujourd'hui le 13 c'est le mariage de Melle Agnès Cyr fille de M. Antoine Cyr avec M. Damas Daigle de St-John Me et le mariage de M. Willie Ducas avec Dulle Edna Picard de Baker Brook. Il y a encore plusieurs mariages à l'horizon. A tous ces nouveaux mariés et à tous ceux qui se marieront bientôt nous souhaitons bonheur et nombreuse postérité.

M. Cyrille a été élu commissaire d'école pour le district No 3 en remplacement de M. Xavier Albert sortant de charge.

M. Charles Landry du bureau de Poste de Rocky Brook qui avait trois pensionnaires MM. Charles Bois Sr., Gabriel Nadeau et Pierre X. Blanchard vient de perdre ce dernier. M. Blanchard jouissant pendant les vacances de la vie familiale au foyer hospitalier de sa belle mère.

M. et Mde Euphémien Landry partent demain le 14 juillet pour aller vivre à Millinocket, M. Landry ayant acheté une propriété dans ce village à son voyage de la semaine dernière ; nous leur souhaitons bon voyage.

Collège St-Joseph

Tableau d'honneur pour le mois de juin 1914

COURS UNIVERSITAIRES : Charles McHugh, Léo Fitzgerald, Robert B. Fraser, Henry Milligan, L. Raoul Mogé, Clovis Richard, Sinaï Chassé, Olivier Cormier, Léonard McGuire, Charles Carroll, Henry McGuire, Roy McDonald, Edgar T. Leblanc, Aimé A. Léger, Frank Cashen, Edward Gallagher, Emile J. Boucher. —17.

COURS ACADÉMIQUE : Albert Lemnager, Joseph C. Keohan, Edgar R. Poirier, Godefroy Leblanc, Joseph Hanebry, Isidore Cyr, Maurice Leblanc, Hervé Richard, René Hudon, Thomas Leblanc, Arthur Melançon, Pierre Normand, Michel Whelan, Dominique Ouellet, Jacques Cormier, Léo Doiron, Thomas Sweeney, Timothé Sullivan, Alfred Pellerin, Cs ar Gaudet, Stephen Mooney, Emile M. Albert, Léandre Vinneau, Hugh Dyart, Michael McNeil, Odilon St-Laurent. —26.

ÉCOLE MODÈLE : Joseph Goguen, Peter Tremblay, Arcade Goguen, Paul Levasseur, Wm. Ryan, Henri Bourque, Azarias Massé, Gabriel Prley, Emile Richard, Raymond Babineau, Sylvain Bourque, Angustin Dallaire, Henri Hébert, Anastase Bourque, Camille Cormier, Alfred T. Leblanc, Arthur Fournier, J. B. Cornier,

Hotel-Dieu de St-Basile

Nous faisons un appel pressant à toutes les âmes charitables qui ne nous ont pas envoyé leur offrande, de le faire au plus tôt et de le faire généreusement. Plus tôt nous aurons l'argent requis, plus tôt les travaux commenceront. Nous recevons les offrandes jusqu'au 15 Août 1914. QUE CHACUN FASSE SA PART !

Noms des Anciens Élèves et des Bienfaiteurs qui ont envoyé leur offrande

- 20ième liste
X.ère offrande pour l'achat d'une cloche \$100.00
Mme S. W. Pike, Edmundston 1.00
M. Georges Lee, Iroquois, N. B. 2.00
Mme Georges Lee, Iroquois 2.00
M. et Mme Jos R. Cyr, St-Basile 1.00
M. et Mme A. Duval, Anaconda, Mnt. 5.00
Mme M. J. Kelly, " 1.00
M. Frank Duval, " 1.00
Melle Emma Duval, " 1.00
Melle Mary Jane Duval, " 1.00
Melle M. Duval, " 1.00
Melle Dorothy Duval, " 1.00
M. et Mme J. Lapointe, " 5.00
Melle Rose Lapointe, " 5.00
M. Will Lapointe, " 1.00
Mme Charette, " 1.00
M. Paul Lapointe, " 1.00
Melle Marie-A. Lapointe, " 1.00
Melle Mamie Lapointe, " 1.00
Melle Loretta Lapointe, " 1.00
Collecté par Mme D. Thibodeau, Rivière Verte, 1.00
M. Paul à Damase Thibodeau, " 1.00
D'autres personnes en petits montants. .50
Melle Caroline R. Michaud, St-Basile 2.00
Mlle Jérôme Cyr, 1.00
Un Bienfaiteur, 16.50
Mme John D. McLaughlin, Red Rapids, 5.00
X. 2.00
Mme Fred F. Cyr, Siegas, 1.00
Mme Alexis Daigle, Van Buren, Me. 1.00
Melle Rose Anna Michaud, 1.00
M. Séverin Dufour, St-David, Me. 1.00
Collecté par Mme Raphaël Plead, Frenchville 2.75
M. et Mme Raymond Thibodeau, Ste-Anne 5.00
Collecté par Mme Raymond Thibodeau 5.00
M. et Mme Fred Thibodeau, Ste-Anne 5.00
Rév. M. Robichaud, " 5.00
M. et Mme Jos R. Martin, 1.00
D'autres personnes en petits montants 6.00

Donnez généreusement et les Religieuses et les Orphelins de l'Hôtel-Dieu de St-Basile sauront, par leurs prières, attirer sur vous et sur vos entreprises, les célestes bénédictions.

Théodore Cormier, Rosario Couombe, Alphée Damour, Thaddeus Hébert, Honoré Gaudet, Roméo Gaudet, Paul Robichaud, Ernest Bourgeois, Alfred Dupuis, Oscar Gallant, Ivan J. Léger, Ernest Saulnier, Lucien Lapérière.—31.
Total : — 74.

Ecole graduée de St-Hilaire

Tableau d'Honneur du département supérieur
Éulalie Daigle 92, Anne Marie Cyr 90, Anne Daigle 90, Eva Levesque 90, Alma Cyr, 89, Mélanie Daigle 88, Agnès Cyr 87, Christine Thériault 84, Aline Daigle 83, Marie Anne Cyr 82, Marie Yvonne Cyr 82, Isabelle Albert 82, Wilfrid Cyr 81, Blanche Cyr 80, Lucien Daigle 80, Irène Cyr 80, Délia Cyr 76, Yvonne Cyr 75, Délia Thériault 74, Adrien Daigle 73, Jeanne Daigle 73, Wilfrid Albert 68, Wilfrid Daigle 67, Patrice Albert 66, Elias Cyr 65, Anna Marie Cyr 56, Ida Caron 52.

Conseil de Ville

L'assemblée mensuelle du Conseil de Ville a eu lieu le 10 courant. Étaient présents : le maire et les échevins Pio H. Laporte, J. J. Daigle, J. B. Michaud, Henry Dubé et S. Dupuis. Le procès-verbal de la dernière séance est accepté tel que lu. La somme de \$484.00 est votée pour payer les comptes présentés au conseil. L'assise de A. F. Randolph est diminué de \$8,000.00. Demande faite à M. J. S. Bernard de donner au conseil un état assermenté de ses propriétés dans la ville. La demande de M. C. C. Grandy est renvoyée à une prochaine réunion. Les constables suivants sont nommés : M. Arthur Ouellet, Cyrille Guerrette, Thaddeus Martin, Alcide Martin, John Bammersou, Adolphe Thibault, Ernest Salabou et Vital F. Hébert. Il est proposé par l'échevin J. B. Michaud secondé par l'échevin John J. Daigle que M. Albert Fournier, électricien, soit remercié de ses services à partir du 15 août prochain. un comité composé du Maire et des échevins J. J. Daigle et Henry Dubé est nommé pour trouver un homme compétent pour remplacer M. Albert Fournier. Le maire a découvert que le cheval de la ville était comme le conseil : qu'il ne marchait que sur trois pattes, il fut décidé d'autoriser un comité de lui faire poser une jambe de bois.

Tableau d'honneur du département primaire

Léanne Cyr, Léonide Cyr, Estelle Albert, Simonne Albert, Claude Cyr, Athéla Cyr, Alice Cyr, Albert Claude Daigle, Dominique Cyr, Alcide Daigle, Louis Daigle, Hilaire Bouchard, O'Neil Albert, Léonie Maffitt, Irène Albert, Idéa Richard, Léon Daigle, Agnès Daigle Alcide Martin, Patrice Cyr, Arthur Daigle, Julie Martin, Marie Jeanne Roy.

Assiduité parfaite. Léanne Cyr, Léonide Cyr, Estelle Albert, Claude Cyr, Athéla Cyr, Alice Cyr, Albert Claude Daigle, Dominique Cyr, Hilaire Bouchard, Alcide Martin, Raoul Cyr, Julie Martin.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporee par Acte du Parlement en juillet 1900
SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL.

Capital autorisé. \$2,000,000.00
Capital payé. \$1,000,000.00
Réserve et surplus, (au 31 Dec. 1913) \$637,873.49

65 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et N.-Brunswick

Conseil d'Administration
Président - M. H. LAPORTE
De la maison Laporte, Martin & Cie
Vice-Prés. "Canadian Pacific Ry Co"
M. ALPHONSE RACINE
De la maison de gros
"Alphonse Racine Ltee."
M. L.-D. BEAUCHEMIN
De la Librairie Beauchemin, Limitée
M. TANCRÈDE BIRVENU
Directeur Général

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds ou agents qui sont confiés à son Département d'Épargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Succursale : EDMUNDSTON, N. B.
LÉVITE A. GAGNON, GÉRANT.

LE SEPARATEUR "LILY"

Agents des McCormick dans le comté du Madawaska
THOS. CLAIR, Chf. N. B.
JERRY BOUTOT, Baker Lake, N. B.
ALEX. NADEAU, Albertine, N. B.
PAUL B. CYR, Ethelington, N. B.
PAUL CLAVETTE, St-Basile, N. B.
TOON THERRIAULT, Green River
A. B. VIOLETTE, St-Léonard
BARTLEY MARTIN, Martin
S. SIMKEVITZ, Grand Falls
DOCITHE NADBAU, Baker Brook



Tous les séparateurs à crème se ressemblent plus ou moins. Cependant il y a certains points qui font qu'un séparateur est plus efficace et donne plus ou moins satisfaction. Le cultivateur d'aujourd'hui demande plus qu'un instrument dans lequel il peut passer son lait. Ce qu'il veut c'est un séparateur de mécanisme simple, un bon écremeur facile à laver et facile à tourner. Toutes ces avantages sont compris dans le séparateur "LILY" qui est construit de quatre grandes pour répondre au besoin d'un grand ou d'un petit troupeau de vaches. Le cultivateur qui a deux vaches ou plus ne peut se passer d'un séparateur.

L'achat d'un séparateur "LILY" est le meilleur marché que vous puissiez faire parce qu'il fait un meilleur travail et qu'il dure plus longtemps que tous les autres. Pour plus amples informations et pour notre catalogue adressez-vous à l'agence local McCormick la plus rapprochée ou à la

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

D'autres questions moins importantes furent discutées et le conseil s'ajourne vers minuit.

Une excursion de pêche

(Suite à la deuxième page)
monté par une brise du nord il fut traversé adroitement, grâce à l'habileté et à la prudence de M. Fortunat Plourde sans le moindre accident ; Jeudi matin la température était splendide et la pêche s'annonçait bonne et de fait, fut un tel succès pour nos pêcheurs qu'ils purent facilement choisir les plus beaux endroits où ils étaient certains de ne pas prendre du poisson malin de peur de perdre leur bon cuisinier. Vendredi fut une journée employée à pêcher dans un ruisseau de gros-seur médiocre qui se jette dans le Glayer Lake et que l'on appelle English Brook. Ce ruisseau four-millait tellement de truite qu'en moins de quatre heures nos quatre pêcheurs prirent un demi minot de belles truites, et leur excursion n'aurait jamais été surpassée s'ils avaient eu l'heureuse idée d'emporter leur fusil avec eux, car ils se rencontrèrent face à face avec un magnifique chevreuil. Malheureusement par cette faute légère leur pêche ne fut pas parfaite, mais elle fut des plus heureuses et très agréable. Le samedi matin nos qua-

AVIS

Nous avons besoin de 100,000 "ties" immédiatement
Toutes personnes qui voudront contracter des "ties" en cède ou en épingle-pourront faire application à
J. W. LUCAS, Edmundston, N. B.
Bureau chez JOS. LEBEL, Marchand-Tailleur.

La Farine Snow White fait du meilleur Pain